

Délivrée pour une période de 5 ans par les deux ministères en charge des personnes handicapées et du tourisme, la marque nationale « Destination pour tous » a pour objectif de valoriser un territoire permettant un séjour prolongé inclusif pour tous, habitants du territoire ou visiteurs extérieurs. Elle s'adresse à la fois aux personnes en situation de handicap permanent (déficiences motrice, visuelle, auditive et intellectuelle), temporaire ou gênées dans leurs déplacements.

la CUD candidate à la marque nationale « Destination pour tous »

Les territoires candidats doivent présenter une offre touristique accessible, cohérente et globale afin de garantir la qualité de l'accueil de la destination.

Au-delà des propositions d'activités ou de prestations touristiques de qualité, le territoire doit répondre à l'ensemble des attentes ou besoins connexes des vacanciers en situation de handicap notamment en matière d'offre de répit et d'accompagnement dans les aspects de la vie quotidienne et des déplacements.

Une candidature, miroir du projet communautaire dunkerquois

Depuis plusieurs années, l'agglomération dunkerquoise propose un niveau d'accessibilité de la vie quotidienne (transports, voirie) déjà important et son offre touristique accessible en autonomie et avec accompagnement (hébergement, restauration, équipements, etc.) ne cesse de se développer.

C'est donc dans ce contexte propice que la candidature de la Communauté Urbaine de Dunkerque s'est imposée. Portée par les deux vice-présidents, Sony Clinquart (Vice-Président au développement social et solidaire et à l'enseignement supérieur) et Franck Dhersin (Vice-Président au tourisme et aux loisirs), elle s'inscrit dans le projet communautaire qui se veut volontariste afin d'accueillir et de rendre un service de qualité adapté à tous les publics.

Une opportunité pour notre territoire

La marque « Destination pour tous » vise à accroître la fréquentation touristique et la notoriété du territoire dans le domaine du tourisme pour tous.

Véritable levier d'action publique, elle a pour but, d'une part, de satisfaire au mieux les besoins des personnes en situation de handicap et, d'autre part, de dynamiser encore davantage le secteur du tourisme, source d'emploi local et de retombées économiques.

Celle-ci ferait du territoire dunkerquois la quatrième destination touristique française après Bordeaux, Amiens et Balaruc-Les-Bains.

Une démarche qui réunit de multiples partenaires

Cette marque est le résultat d'une démarche commune de l'ensemble des acteurs qu'ils soient privés ou publics : Ville de Dunkerque, Ville de Gravelines, Office de tourisme et des congrès communautaire, Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre, Chambre de Commerce et d'Industrie, DK Bus marine, Agence de Développement et de Réservation Touristiques Nord (ADRT-Nord Tourisme).

Les nombreux points forts de la destination

- Des transports accessibles à tous et gratuits et des transports à la demande gratuits (« Handibus ») ouverts aux personnes extérieures

- Une offre touristique accessible : des espaces naturels, une station balnéaire, des équipements communautaires (parc zoologique, PLUS, musée portuaire, etc.), des restaurants et des hébergements accessibles
- Un Office de tourisme et des congrès communautaire avec huit points d'accueil disposant de l'information accessible du territoire
- Des évènements accessibles (festival La Bonne aventure, etc.)
- Des services à la personne adaptés et une offre de la vie quotidienne (santé, commerces) accessible
- Des professionnels sensibilisés et formés...

Document

→ Délibération du conseil de communauté du 25 avril 2019 - candidature "Destination pour tous" - Marque Nationale

[PDF](#) Télécharger (373 kB)







Aller + loin

- [Marque destination pour tous](#) (site web)
- [Office de tourisme et des congrès communautaire](#) (site web)
- Découvrir le "[Guide pour se faciliter la ville](#)" (fichier pdf)

Contact

Emmanuelle Sename, responsable accessibilité et confort d'usage

Fabrice Pieters, chef de projets Aménagement et Développement touristique

Tél: 03 28 62 70 00 - 03 28 62 72 28

[emmanuelle.sename\[at\]cud.fr](mailto:emmanuelle.sename[at]cud.fr) [fabrice.pieters\[at\]cud\[dot\]fr](mailto:fabrice.pieters[at]cud[dot]fr)

